

Menus du 15 au 21 septembre 2025 **Maternelle & CP**



	lundi 15 septembre 2025	mardi 16 septembre 2025	mercredi 17 septembre 2025	jeudi 18 septembre 2025	vendredi 19 septembre 2025			
Entrée	Melon	Céleri rémoulade	Perles légumière (carottes, concombres, tomates, maïs, sauce salade)	Lentilles en salade (poivrons, maïs)	Betteraves BIO sauce au vinaigre de cidre			
Plat principal	Chili sin carne	Tomate farcie	Paupiette de veau sauce moutarde	Dos de cabillaud sauce crustacés	Poulet à la Normande			
Accompagnement	Riz créole	Pêle mêle Provençal	Ratatouille	Gratin de légumes du marché	Riz aux légumes			
Fromage / Laitage	Saint Nectaire AOP	Kiri BIO	Emmental	Flan à la vanille	Camembert			
Dessert	Liégeois chocolat BIO	Cocktail de fruits au sirop léger	Fruit de saison BIO	Cookie BIO aux pépites de chocolat	Tarte aux pommes			
		ablis sous réserve des	contraintes d'approvision	onnement				



LUNDI 15 AU VENDREDI 19 SEPTEMBRE du CE1 à la 3ème

LUNDI

CRÊPES AUX FROMAGES JAMBON BRAISÉ PÂTES AU BEURRE YAOURT À BOIRE AB FRUITS DE SAISON



MARDI

SALADE COMPOSÉE PILON DE POULET RIZ COMPLET CAMARGUAIS VACHE QUI RIT AR BARRE GLACÉE



RADIS/BEURRE

LASAGNE AUX LÉGUMES DU SOLEIL

BISCUIT AB

LIÉGEOIS AU CHOCOLAT





OEUFS MIMOSAS BLANQUETTE DE TRUITE SEMOULE GOUDA FRUITS DF SAISON



Le pain servi est élaboré à partir de farine issue de l'agriculture biologique



Les menus sont élaborés par notre diététicienne ainsi que le chef de cuisine en accord avec les recommandations du GEMRCN (Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition). Ce document est édité à titre d'information, les repas peuvent être modifiés suivant l'approvisionnement.



LISTE DES ALLERGENES MAJEURS

PÉRIODE DU 15 au 19 SEPTEMBRE 2025

	PLAT	Lait	Gluten	Œuf	Poissons	Sulfites	Fruits à coques	Crustacés	Mollusque	Soja	Céleri	Arachides	Moutarde	Sésame	Lupin
lundi	Crêpes aux fromages	>>	$\supset <$	\times			> <			\mathbb{X}					
	Jambon														
	Pâtes	>>	$>\!\!<$	\times											
	Yaourt à boire	\sim													
	Fruits de saison														
mardi	Salade composée					\times							$>\!\!<$		
	Pilons de poulet		$\geq \leq$												
	Riz complet														
	Vache qui rit	\geq								$\geq \leq$					
	Glace	\leq		$>\!\!<$			$\geq \leq$			> <					
jeudi	Radis/beurre		1				l					1			
,	Lasagne aux légumes	\Longrightarrow	\searrow												
	Biscuit			\sim			> <			$\overline{}$					
	Liégeois au chocolat	>>								>>					
vendredi	Œufs mimosas	T	<u> </u>		1		I							1	
vonarour	Blanquette de truite	\rightarrow	\rightarrow												
	Semoule									> <	><		>		
	Gouda	$\supset \subset$													
	Fruits de saison														

 $>\!<$

Allergène présent dans le plat

Le règlement INCO (Information du Consommateur) [N°1169/2011] est une nouvelle réglementation Européenne sur les denrées alimentaires applicable à partir du 13 décembre 2014.

A partir de cette date, les opérateurs en restauration hors foyer devront mettre à disposition de leurs clients une information écrite sur les allergènes présents dans les denrées alimentaires proposées.